

CTM

13 octobre 2015

finances
Solidaires



Parodie de Dialogue Social !

**Quand Bercy
se fait HARA-KIRI
2 568 emplois en moins
une baisse des crédits de 4 %**



Le comité Technique ministériel (CTM) s'est ouvert le 13 octobre par les discours des ministres M. SAPIN, C. ECKERT et E. MACRON. Leurs propos n'ont fait que confirmer le fossé qui se creuse entre la direction de nos ministères et l'expérience des agents dans les services. Bercy se fait Hara-Kiri ! Encore 2 568 suppressions d'emplois pour 2016... sans compter les « économies importantes » sur les dépenses de fonctionnement et d'intervention...

RECETTES A LA SAUCE « CONTRAINTE BUDGETAIRE »

La saignée continue et nos ministres n'hésitent plus, crânement, à souligner que Bercy est le ministère qui fournit la contribution la plus importante aux réductions d'effectifs. Peu importe les agents, leurs charges de travail, leurs conditions de travail, les missions, le service public... obnubilés qu'ils sont par ce qu'ils considèrent comme prioritaire pour le redressement de la France, c'est-à-dire l'essor de l'Entreprise - du moins celle des grands groupes industriels et financiers dont ne profitent réellement que les propriétaires de leur capital...

Loi « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques », « nouvelle étape de la réforme du marché du travail », « stratégie sur les nouvelles opportunités économiques »..., le reste n'est plus alors que contingence. Il s'agit alors « d'adapter en cohérence les missions et les moyens », à coup de retenue à la source, dématérialisation, mutualisation des fonctions supports, simplification et « allégement des charges »... Bien sûr, dans leurs bouches et en totale contradiction avec ce que ressentent et vivent les agents, « la modernisation de l'État » est « l'occasion d'enrichir les métiers de chacun »... Dans la bouche du secrétaire d'État au budget : évolution des métiers du contrôle = « accompagnement des usagers tant en matière fiscale que réglementaire »...

Les locataires bercyens n'hésitent même plus à l'instar des camelots de marché, pour faire bonne figure aux yeux attentifs de Bruxelles, à surenchérir en amputant le budget de l'action sociale par la suppression de la subvention à l'alpaf (Aide au logement, prêts et aides financières) (voir notre communiqué). Pourquoi se préoccuper de faire de l'action sociale quand on supprime potentiellement et très en amont les emplois de ceux qui pourraient en avoir besoin ? Pour ceux qui risquent d'y recourir dans un contexte salarial plombé par le gel du point d'indice, l'augmentation des cotisations retraites au 1er janvier prochain, la baisse du volume des promotions....,

Qu'éscomptent les ministres :

- que la simple annonce du maintien d'un « plan de qualifications » en 2016 et du budget de la prime collective de performance suffiront ?
- que la réaffirmation de la non modulation du RIFSEEP pour les agents de catégories C et B fera taire le mécontentement, l'écoeurement qui s'installe ?
- que l'annonce de la mise en œuvre des mesures dites PPCR, au mépris de l'avis majoritaire émis, permettra de calmer les esprits ?

14 octobre 2015

LE NOUVEAU PUZZLE TERRITORIAL

S'agissant de la réforme territoriale, comme en mai, les ministres ont réaffirmé leur attachement aux missions et précisé que le premier ministre avait bien confirmé dans une lettre aux préfets que les services de BERCY, notamment les deux réseaux principaux (DGFIP et Douane), étaient hors du champ de la réforme territoriale et que les Ministères économiques et financiers conservaient « l'autonomie de [leur] pouvoir d'organisation ministérielle », les directions déconcentrées ne relevant pas de l'autorité du préfet Mais, le secrétaire d'État, celui qui déclarait lors du CTM du 26 mai que « Bercy n'a pas attendu d'impulsion extérieure pour engager sa réforme et sa modernisation », d'ajouter : « les implantations territoriales doivent évoluer, du fait de la transformation permanente de nos missions mais aussi de la contrainte budgétaire qui s'impose à nous »... En outre, il s'agit de « concilier l'autonomie d'organisation [des] directions [de Bercy] et une articulation efficace avec les autres services de l'État ». Sur fond de suppressions d'emplois, le maintien des sites le cas échéant dans le cadre de la nouvelle carte des régions n'interdira pas la spécialisation, comme à l'INSEE ou à la DGFIP.

En résumé, le tour de vis sera maison !

Avec un rappel de la méthode pour chaque opération de restructuration ou de regroupement au sein des réseaux territoriaux, en particulier ceux de la direction générale des finances publiques et de la direction générale des douanes. : une validation ministérielle pour lister les sites sur lesquels engager la concertation - une concertation locale approfondie sur l'opportunité de regrouper telle et telle implantations - une nouvelle validation ministérielle pour approbation définitive - la mise en œuvre et l'accompagnement des agents.

CCRF et Douane : deux annonces.....

Au sujet de la CCRF, Emmanuel Macron a de nouveau indiqué, comme il l'avait déjà dit lors du CTM du 26 mai dernier et réitéré lors de la réunion du mardi 6 octobre avec les organisations syndicales de la direction, que le fonctionnement actuel issu de la partition des services de la DGCCRF, depuis la RGPP / Réate, entre DIRECCTE et DDI, n'était pas satisfaisant et que le statu quo n'est pas, pour lui, envisageable.

Une lettre conjointe a été signée le 12 octobre avec le Ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, et la Secrétaire d'État à la Réforme de l'État, Clotilde Valter. Le Ministre a indiqué qu'il la communiquerait rapidement aux organisations syndicales et aux fédérations. Cette lettre lance une mission opérationnelle de l'Inspection Générale des Finances et de l'Inspection Générale de l'Administration. Elle sera de courte durée puisque les conclusions doivent être rendues pour la fin novembre. Selon lui, elle ne sera pas une nième analyse de la situation mais devra faire des propositions concrètes et pourra proposer des expérimentations, avec l'objectif d'« explorer les moyens de renfoncer le pilotage des services et la capacité d'action interdépartementale ».

Il la veut transparente, les organisations syndicales seront auditionnées et une restitution de cette mission sera faite aux organisations syndicales avant l'arbitrage du 1er Ministre.

Concernant la Douane, l'annonce faite en juillet concernant le déménagement de la Direction Interrégionale de Rouen au Havre a été qualifiée de « malencontreuse ».

Le siège de cette direction restera bien à Rouen. Mais Le Havre, compte tenu de son importance, bénéficiera de l'implantation de deux nouveaux services, l'un concernant la recette interrégionale, l'autre un bureau, pôle interrégional, « fiscalité de l'énergie ».

Afin de correspondre aux nouvelles régions, la cartographie des inter régions du Sud ouest sera modifiée de façon fonctionnelle mais sans que cela n'entraîne ni changement de périmètres des directions régionales ni impact sur les effectifs... Les agents de la Douane initialement chargés à Metz de la gestion de la taxe poids lourds seront chargés de la taxe à l'essieu...

Un changement de mise en scène s'impose !

Que dire de plus de ce CTM, qui n'est plus un lieu de débat, d'échanges mais instrumenté par les ministres pour en faire leur outil de propagande.

La mise en scène est maintenant rodée :

- Limiter sa durée dans le temps 1h 30-2 heures maximum
- Faire établir la liste des sujets prégnants bien en amont
- Ouvrir la séance et prendre la parole sans que les organisations syndicales puissent intervenir au préalable
- Après lecture des trois ministres,
- Donner la parole aux organisations syndicales qui savent que le temps leur est compté pour se faire les portes paroles des agents, de leurs inquiétudes, leurs craintes....

Et c'est fini...

Curieuse sensation d'un monde qui en ignore un autre... Des ministres qui s'écoutent... Un dialogue social dénié, une accélération des restructurations, une nouvelle saignée dans les effectifs, un saccage du service public...

Non, messieurs les ministres claquer la porte, n'est pas une posture, c'est un acte réfléchi qui devrait vous obliger à vous interroger sur votre manière de traiter les citoyens, les administrés, les agents de vos ministères, ...

Mauvais exemple de dialogue qui autorise directions nationales et locales à agir de même mais bel exemple de monologue et persistance dans le déni de dialogue social.

Pour **Solidaires Finances** il est évident que sans une **profonde réaction des agents**, les ministres continueront de nier l'évidence. Plus que jamais il est important que le fatalisme ne nous empêche pas d'agir. C'est bien la volonté de faire bouger les choses et de modifier en profondeur les choix du gouvernement qui doit nous guider. Et la conviction que nous en avons les moyens.

Les ministres croient pouvoir ouvrir le bal en restant à distance, sans se faire marcher sur leurs souliers vernis...

Aux agents d'entrer dans la danse et de bousculer la ritournelle d'une petite musique de chambre qui voudrait les anesthésier.

